

L'Islam et la modernité dans le droit de la famille au Maghreb

Étude comparative : Maroc, Algérie, Tunisie

Fortement marqué par l'Islam et le droit musulman, le droit maghrébin de la famille est controversé. Il est le terrain privilégié pour tester l'aptitude de la loi religieuse à s'adapter aux exigences de la modernité. Il est également un champ de bataille entre les différents courants idéologiques porteurs de différents projets de société.

A cause des liens étroitement tissés avec la condition juridique de la femme, le droit familial dans la région maghrébine se trouve souvent en butte aux plus vives critiques. Les défis sont multiples.

La modernité devient un impératif. Elle est revendiquée à l'échelle nationale et est parfois imposée à l'échelle internationale. Elle se veut néanmoins le produit de la dynamique interne et des mutations socioculturelles. La modernité doit à la fois être authentique et légitime. Bien que les pays du Maghreb aient emprunté des chemins tantôt convergents tantôt différents, l'Islam en tant que religion et système de valeurs demeure très présent dans les législations de la famille. La norme religieuse constitue une marque de spécificité du droit familial au Maghreb. La comparaison des droits positifs consolide ce constat. Le compromis entre l'Islam et la modernité et la quête du juste milieu devient dès lors la solution ultime.

Mariam Monjid, titulaire d'un doctorat en droit privé de l'Université de Toulouse-I Capitole est professeur de droit privé à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Casablanca, Université Hassan II.

ISBN : 978-2-336-30246-1
37 €



Histoire et Perspectives Méditerranéennes

Mariam MONJID

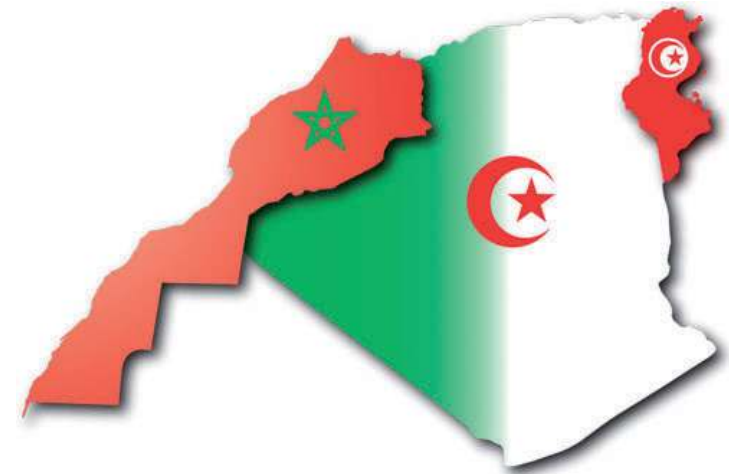
L'Islam et la modernité dans le droit de la famille au Maghreb

Étude comparative : Maroc, Algérie, Tunisie

Mariam MONJID

L'Islam et la modernité dans le droit de la famille au Maghreb

Étude comparative : Maroc, Algérie, Tunisie



Histoire et Perspectives Méditerranéennes